

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Crelan Invest - Lock-In, un compartiment de Crelan Invest (Capitalisation) BE6275677688

Cette SICAV est gérée par Luxcellence Management Company S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant à Crelan Invest - Lock-In, vous investissez dans les marchés internationaux actions, obligataires et monétaires de toutes natures.

L'objectif de gestion du Fonds est de participer à l'évolution de l'ensemble des marchés de l'univers d'investissement tout en limitant à tout moment, pour une année civile donnée, la perte maximale à 10% soit de la plus haute valeur nette d'inventaire (« VNI ») (avant frais et taxes) atteinte au cours de l'année, soit de la dernière VNI (avant frais et taxes) établie au titre de l'année civile précédente. La gestion du portefeuille d'investissement est active et le Fonds n'est pas géré en référence à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du Fonds dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement.

La valeur nette d'inventaire minimum applicable durant l'année considérée est en conséquence déterminée de la façon suivante:

- Elle est au moins égale à 90% de la dernière valeur nette d'inventaire établie au titre de l'année civile précédente ;

- En cours d'année civile, elle fait l'objet d'une réévaluation à hauteur de 90% de la plus haute valeur nette d'inventaire atteinte durant l'année civile courante (sans pouvoir être inférieure à 90% de la dernière VNI établie au titre de l'année civile précédente).

Ce mécanisme de protection et l'objectif de performance conduisent à mener une politique de gestion active diversifiée sous stricte contrainte du niveau de risque.

L'équipe de gestion procède en conséquence à une allocation d'actifs entre des actifs dynamiques, moteur de performance pour le Fonds, exposé à différents marchés, et des actifs moins risqués.

L'investissement dans lesdits actifs moins risqués, en cas de conditions défavorables sur les marchés financiers, a pour objectif le maintien d'une valeur nette d'inventaire supérieure ou égale au cours plancher.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Les liquidités ne représenteront pas plus de 20% des actifs du Fonds (sauf pour les besoins de sa liquidation).

Les investissements dans les marchés frontier (càd. dans des marchés qui ne sont pas encore considérés comme des marchés émergents selon les classifications habituelles du marché des capitaux) seront plafonnés à 10% des actifs, ceux dans des obligations de type "Investment Grade" correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's seront plafonnés à 80% des actifs et ceux en obligations des pays émergents et en obligations Haut rendement ("high yield") euro ayant une notation allant de BB+ à D seront plafonnés à 50% des actifs.

Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, etc.), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% des instruments de dette.

L'exposition aux petites capitalisations et aux actions des marchés émergents sera limitée à 30% de l'actif net.

La gestion active du risque lié à l'achat et la vente de devises autres que l'euro, représentant au maximum 50% de l'actif net.

Le Fonds tombe sous l'application de l'article 6 du règlement SFDR.

Toutefois, le Fonds n'offre ni protection ou garantie du capital, ni rendement garanti.

La répartition entre ces actifs pourra être ajustée à tout moment en fonction des convictions de l'équipe de gestion et de l'évolution des marchés afin de respecter l'objectif de gestion.

Dans ce cadre, la part des actifs risqués peut devenir nulle si la valeur nette d'inventaire atteint le cours plancher.

Inversement, en cas de hausse suffisamment marquée de la VNI par rapport au cours plancher, l'équipe de gestion interviendra en remplaçant les actifs moins risqués par des actifs plus risqués.

Ainsi l'équipe de gestion peut investir les actifs sur une sélection d'OPCVM ou en direct sur les marchés des actions, obligations de tous pays ou en devises mais également en instruments monétaires et/ou obligataires selon la stratégie d'investissement retenue.

Le Fonds peut également conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers dérivés de toute nature peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, et dans le but d'atteindre l'objectif de gestion.

Les parts du Fonds étant des parts de capitalisation, le résultat net et les plus-values nettes réalisées du Fonds sont systématiquement réinvestis.

La devise du Fonds est l'euro.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne (pour plus d'informations, veuillez lire le point 4 des informations relatives à ce Fonds dans le prospectus).

Pour plus de renseignements sur la composition du Fonds et son fonctionnement, veuillez lire le point 2 des informations relatives à ce Fonds dans le prospectus.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible      rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Ce niveau d'indicateur reflète le profil de risque et de rendement du Fonds compte tenu des proportions moyennes attendues des investissements réalisés dans les différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit et changes) en application du processus de gestion diversifié du Fonds.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Risque de défaillance d'un émetteur ou une contrepartie.

**Risque de change :** Risque que la valeur des investissements soit affectée par la variation des taux de change.

**Risques liés aux investissements réalisés dans d'autres OPC :** Il s'agit du risque affectant les OPC en portefeuille, dont la valeur du Fonds sera largement tributaire.

**Risques liés aux investissements dans des marchés émergents :** Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

**Risques liés aux investissements dans des marchés frontières :** Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés émergents. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

**Risque en matière de durabilité :** il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Fonds.

**Autre risque :** L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

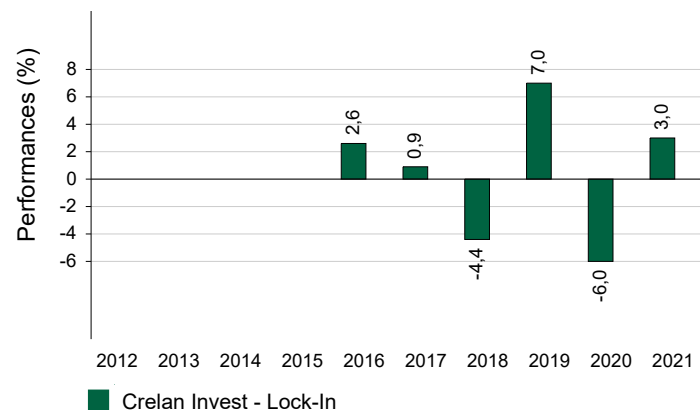
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Différence éventuelle entre la commission de commercialisation du nouveau Fonds et celle du présent Fonds, avec un maximum de 1%.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,65%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce chiffre n'inclut pas les frais de transaction, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il investit dans des parts d'autres fonds. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Commissions et Frais" du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.crelan.be](http://www.crelan.be).**

## Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 27 janvier 2015

Date de création de la part : 27 janvier 2015

Devise de référence : Euro

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

Ce Fonds est un compartiment de la SICAV Crelan Invest (ci-après la « SICAV »). Crelan Invest est une société anonyme, SICAV publique de droit belge à compartiments multiples, ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français auprès du Service Financier de la SICAV : CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles (ci-après le « Service Financier ») ou auprès du Distributeur Global sur leur site [www.crelan.be](http://www.crelan.be). Vous pouvez y demander ces informations gratuitement.

La valeur nette d'inventaire de vos parts est publiée quotidiennement sur le site internet de l'Association Belge des Assets Managers (BeAMA), [www.beama.be](http://www.beama.be) et éventuellement dans la presse financière "L'Echo" et "De Tijd" jusqu'au 31 décembre 2022. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la VNI sera uniquement publiée quotidiennement dans la presse financière "De Tijd" et "L'Echo". La VNI peut également être disponible sur le site internet du Distributeur Global ([www.crelan.be](http://www.crelan.be)) et auprès de l'organisme assurant le service financier.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant : [www.luxcellence.com/files/Remuneration-policy\\_FR.pdf](http://www.luxcellence.com/files/Remuneration-policy_FR.pdf). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.

La responsabilité de la société de gestion Luxcellence Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Vous avez le droit d'échanger les parts que vous détenez dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du Service Financier de la SICAV.

Ce Fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

La société de gestion Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 août 2022.